



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'ASSOCIATION DE TIR AUDENGEOISE (ATA)

Dimanche 30 septembre 2018 à 10H15
Lieu de réunion Mairie d'Audenge

Vérification des listes d'émargements ou chaque adhérent (présent ou représenté) a attesté de sa présence (Contrôleurs : Sandrine PAUC et Céline MOHAN). Les vérifications ont été rigoureuses.

Les licences délivrées par la FFTir ont été remises par Philippe Denlinger et Stéphan Bignon.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10H15.

Le Président de séance déclare en conséquence l'Assemblée Générale Ordinaire régulièrement convoquée et constituée pour procéder à la lecture de l'Ordre du jour.

- Rapport moral du Président, (Vote).
- Rapport d'activité, (Vote).
- Rapport financier et budget prévisionnel, (Vote).
- Point sur le déménagement du stand
- Intervention de Madame Nathalie Le Yondre (Maire d'Audenge)
- Questions diverses

Rapport moral du président

Parole est donnée à Alain DEFONTAINE pour présenter le rapport moral de l'ATA.

Cette année, l'ATA est le club de Gironde qui a connu la plus forte progression en nombre d'adhérents (+ 40%), soient 260 adhérents et 11 en double appartenance.

La fréquentation annuelle de notre stand, en forte progression : 4277 passages au stand, +50% par rapport à la saison précédente, indique elle aussi l'intérêt croissant pour notre sport.

Je profite aussi de cet instant, pour vous remercier de votre implication que ce soit dans les journées d'entretien du stand, les différents challenges internes, et toutes les activités mises en place.

Le président appelle à voter (vote à main levée) le rapport d'activités et moral.
Contre0
Abstention.....1
Pour97

Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Bilan financier et prévisionnel

Annexes 1 - 2 - 3 - 4

Le bilan a été contrôlé et approuvé par les deux commissaires aux comptes :

- Christian FRANCOIS
- Patrick BESNARD

Le solde bancaire de la saison 2016-2017 était de 9 185,88€, cette année il est de 15 772,14€.

Une gestion rigoureuse a permis de mettre de côté cette somme, afin de disposer d'une réserve en prévision du déménagement de notre stand.

Le solde bancaire au 31 août 2018 indique 37 732,14€.

Les cotisations pour la nouvelle saison ayant été versées sur le compte pour permettre la régularisation des licences 2018-2019 au plus tôt. Le montant de 21 960,00€ est donc à défalquer du montant total pour connaître la situation bancaire.

Le président appelle à voter le quitus (vote à main levée) pour le rapport financier.

Contre0
Abstention.....1
Pour97

Année 2019

Stand 100-200m :

Il sera dorénavant utilisé par créneau. Le nombre de tireurs longue distance étant en augmentation constante, il est impossible dans l'ordre des choses de faire des travaux pour l'agrandir.

Un créneau d'utilisation de 14h00 à 15h30, et un autre de 15h30 à 17h00. Le premier tireur arrivant se chargera de faire appliquer les horaires.

Le côté gauche du stand sera aménagé pour permettre 4 postes de tir « couché ».

Site internet :

Précision est faite sur la première page ou chacun pourra trouver toutes les

informations concernant le projet du futur stand.

Une page vous indiquera aussi, si vous possédez une adresse Gmail, comment éviter que les messages de communication de l'ATA ne soient considérés comme spams.

Directeurs de tirs :

Après prospection au sein de l'ATA, 10 adhérents se sont portés volontaires pour être Directeurs de tirs et assurés les ouvertures du stand.

Nouveau stand :

Présentation des plans du futur stand à plus ou moins long terme

Précision :

Alain Defontaine, président de l'ATA annonce à l'assemblée que bien qu'étant malade, il espère voir le bout de cette aventure que sera le déménagement.

La parole est donnée à Madame Le Yondre, Maire d'Audenge

Madame Le Yondre, Maire d'Audenge rappelle à l'assemblée la nécessité de déménager le stand de tir sur un autre terrain de la commune, celui utilisé actuellement étant maintenant trop proche des habitations.

Madame le Maire met tout en œuvre de son côté pour aider l'association, différents courriers ont été adressés : Ministre de l'intérieur, Préfet de la Nouvelle Aquitaine, Madame la Députée de la Circonscription.

Ainsi qu'aux différentes Administrations (Douanes, Pénitenciaire, Gendarmerie, Police, ONEMA, ONF, ...) Qui, si elles le souhaitent, pourraient trouver à Audenge un stand de tir capable de les accueillir pour leurs entraînements.

Ce qui permettrait de déclarer le stand de l'ATA d'intérêt public, et pourrait faire sauter les verrous empêchant la construction de ce futur stand.

Madame Le Yondre a été applaudie par les adhérents.

Questions diverses:

Question : Combien de temps pouvons-nous espérer continuer l'utilisation du stand actuel, et qu'en sera-t-il du nouveau ?

Réponse de Madame le Maire: J'ai des craintes pour la période 2019-2020, tout dépendra de la rapidité des réponses apportées par les Administrations et de l'avis des autorités pouvant donner un accord sur la construction du nouveau stand.

Question : le chemin d'accès du nouveau stand sera-t-il refait ?

Réponse Alain Defontaine: Sans aucun doute, tout a été prévu.

Question : Est-ce que le nouveau stand deviendra un stand « administratif » ?

Réponse Alain Defontaine: Bien sûr que non, le projet a été monté de telle sorte que connaissant les besoins des administrations, tout a été prévu pour les accueillir. Sans elles, le stand d'Audenge en l'état actuel des choses aurait été obligé de fermer les portes.

Question : Les nombre d'adhérents augmentant, il semblerait que la convivialité qui caractérise notre club ait tendance à diminuer.

Réponse Alain Defontaine: Je tiens à rappeler ici, que la convivialité régnant sur une association de 260 personnes ne peut être régit que par l'ensemble des adhérents souhaitant cette convivialité et non par un petit groupe emmenant les autres.

Question : Cette année la demande de règlement des licences a été faite très tôt... il serait souhaitable que la distribution soit faite dès qu'elles arrivent à chaque jour d'ouverture en particulier le dimanche pour les personnes travaillant en semaine.


Réponse Alain Defontaine: J'avais demandé une aide pour la distribution des licences, Catherine vient déjà 3 fois par semaine pour assurer la distribution, je ne pouvais lui demander de venir le dimanche. Cette erreur est maintenant réparée.

Question : Qui gère le fichier informatique de la FFTir et qu'en est-il des photos d'identité et des renseignements administratifs contenus dans ce fichier ?

Réponse Alain Defontaine: Le fichier est géré par la FFTir et déclaré à la CNIL. L'ATA n'est détentrice d'aucun fichier à part les adresses emails, mais pour les besoins administratifs du club, peut extraire des données du fichier ITAC.

Rappel : Il est demandé aux tireurs de ne pas tirer sur les gongs avec un calibre 338.

Le Président de séance clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 12H00
Et invite les participants au pot de l'amitié.

Alain DEFONTAINE Président	Catherine BARRAU Secrétaire	Julien PONTREAU Trésorier
		



Annexe 1

Bilan financier

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles	0,00	Fonds propres : Report à nouveau	9 185,88
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	26 256,76
Autres immobilisations financières		Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	
Total actif immobilisé	0,00	Total fonds associatifs et réserves	35 442,64
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	0,00	Emprunts et dettes accumulées	0,00
Disponibilités / Trésorerie	37 732,14	Fournisseurs et comptes rattachés	2 289,50
Charges constatées d'avance	0,00	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	0,00
Total actif circulant	37 732,14	Produits constatés d'avance	0,00
		Total dettes	2 289,50
TOTAL ACTIF	37 732,14	TOTAL PASSIF	37 732,14

Annexe 2

Dettes fournisseurs (écritures non rapprochées sur l'exercice)

Date de saisie	Numéro de pièce	Libellé	Commentaire	Montant	Banque	Date de rapprochement
22/08/2018	D-183	Fournitures pour fonctionnement de l'association	Achat poste soudure pour réparation cibles (détenu par P Denlinger)	249,50	Crédit Agricole	00/00/0000
22/08/2018	D-187	Fournitures pour activité du club : Maillots, ballons, chaussures, vêtements	Tronel : Achat SW Victory 22LR et reprise Rohner 22	530,00	Crédit Agricole	00/00/0000
22/08/2018	D-188	Fournitures pour fonctionnement de l'association.	Tronel 15000 CCI Blazer + 200 C50	1 050,00	Crédit Agricole	00/00/0000
22/08/2018	D-189	Fournitures pour activité du club : Maillots, ballons, chaussures, vêtements	Tronel : Achat carabine 22 ISSC et reprise Chiappa	460,00	Crédit Agricole	00/00/0000

Détail des sommes versées en Août – Cotisations 2018-2019

Date	N° remise	Espèces	Chèques
20/08/2018	01335843	1 200,00	
20/08/2018	5979516		6 260,00
20/08/2018	5979517		6 000,00
20/08/2018	5979518		3 660,00
20/08/2018	5979521		3 000,00
20/08/2018	5979522		1 360,00
21/08/2018	01252661	360,00	
27/08/2018	01252646	120,00	

1 680,00	20 280,00
----------	-----------

Total Cotisations Aout 2018	21 960,00
-----------------------------	-----------

Annexe 3

Compte de résultat

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60-Achat	15 606,00	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	8 392,00
Achats d'études et de prestations de services	0,00	Prestation de services	0,00
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 808,00	Vente de marchandises	8 392,00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	Produits des activités annexes	0,00
Fourniture d'entretien et de petit équipement	7 078,00		
Autres fournitures	6 720,00		
61 - Services extérieurs	2 813,00	74- Subventions d exploitation	0,00
Sous traitance générale	608,00	Etat: CNDP	0,00
Locations	216,00		
Entretien et réparation	1 989,00	Région(s):	0,00
Assurance	0,00		
Documentation	0,00		
Divers	0,00	Département(s):	0,00
62 - Autres services extérieurs	1 222,00		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00	Commune(s):	0,00
Publicité, publication	280,00	subvention communauté de communes et agglomération	0,00
Déplacements, missions	773,00		
Frais postaux et de télécommunications	37,00	Organismes sociaux (à détailler):	0,00
Services bancaires, autres	132,00		
63 - Impôts et taxes	0,00	Fédération	0,00
Impôts et taxes sur rémunération	0,00	Fonds européens	0,00
Autres impôts et taxes	0,00	ASP	0,00
64- Charges de personnel	260,00	Autres recettes (précisez)	0,00
Rémunération des personnels	0,00		
Charges sociales	0,00	75 - Autres produits de gestion courante	27 383,00
Autres charges de personnel	260,00	Dont cotisations	27 383,00
65- Autres charges de gestion courante	16 178,00	76 - Produits financiers	0,00
66- Charges financières	0,00	77 - Produits exceptionnels	0,00
67- Charges exceptionnelles	0,00	78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0,00	79 - transfert de charges	26 560,00
TOTAL DES CHARGES	36 079,00	TOTAL DES PRODUITS	62 335,00
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00	87 - Contributions volontaires en nature	0,00
Secours en nature	0,00	Dons en nature	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00	Prestations en nature	0,00
Personnel bénévole	0,00	Bénévolat	0,00
TOTAL DES CHARGES	36 079,00	TOTAL DES PRODUITS	62 335,00
RESULTAT	26 256,00		

Annexe 4

Vérification de comptes

Association de Tir Audengeoise (ATA)

Agréé par la Fédération Française de Tir sous le numéro 02 33 005

Homologation FFTir n°7133 du 14 février 2017

Agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro ET000669

Déclaration en Préfecture de Bordeaux sous le numéro 00894 le 13 février 1990

Organisme reconnu d'intérêt général

SIRET 831 070 412 00018 Code APE 9312Z



Audenge, le 27 septembre 2018

RAPPORT

DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le 27 septembre 2018, nous, Christian FRANCOIS et Patrick BESNARD, avons vérifié les comptes de l'association de Tir Audengeoise 0233005, sous la présidence d'Alain DEFONTAINE, en ce qui concerne les recettes et dépenses arrêtées au 31 août 2018.

Les sondages effectués sur les diverses pièces comptables et les pièces justificatives des dépenses n'ont donné lieu à aucune observation ou remarque sur la régularité de l'ensemble des comptes présentés.

Au 31 août 2018, la situation financière est la suivante :

Compte Crédit Agricole 37 732.14 €

En conséquence, les vérificateurs aux comptes proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus au Président et au Trésorier pour l'exercice comptable de l'année 2018.

Les vérificateurs aux comptes,

Christian FRANCOIS

Patrick BESNARD

Adresser toute correspondance :

Association de Tir Audengeoise (ATA) – Mairie d'Audenge – Allée de Boissière – 33980 AUDENGE